

Accusé de réception en préfecture  
076-217603844-20231109-C04-1123-DE  
Date de télétransmission : 14/11/2023  
Date de réception préfecture : 14/11/2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 9 NOVEMBRE 2023**

**NOMBRE DE CONSEILLERS :**

- en exercice 29  
- présents 26 (puis 19, les élus de l'opposition quittant la séance à l'issue du vote de la dernière délibération n°D.79/11.23)  
- votant par procuration 3  
- absent 0 (puis 7, les élus de l'opposition quittant la séance à l'issue du vote de la dernière délibération n°D.79/11.23)  
- total des votants 29

xxx

Affichage en mairie et publication sur le site Internet de la Ville de Lillebonne des délibérations examinées en séance faits le 10 novembre 2023.

xxx

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi neuf novembre, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de Lillebonne, légalement convoqué le deux novembre, s'est rassemblé en session ordinaire accessible au public dans la salle de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Mme Christine DÉCHAMPS, Maire.

Étaient présents :

Mme Christine DÉCHAMPS, Maire,

M. Kamel BELGHACHEM, Mme Emmanuelle PATIN, Mme Marie-Hélène LONGO, Mme Fabienne MANDEVILLE, M. Pascal SZALEK, Mme Evelyne BAILLEUL, Adjointes,

Mme Chantal BEAUDOIN, Mme Michelle DAJON, Mme Brigitte POLLET, Mme Nathalie CASTEL, M. Sébastien MORO, M. Junior MOUDJIH A FIONG, M. Fabrice LEPAREUX, M. Omar BELGHACHEM, M. Johan GONZALEZ, Mme Arlette LECACHEUR, M. Patrick WALCZAK, Mme Sylvie DE MILLIANO, M. Patrick CIBOIS, M. Jean-Yves GOGNET, M. Thierry GIMAY, Mme Amel (Djémaïa) TAKARLI, Mme Anne-Lise COUTURE, Mme Sourayo OUF, Mme Jennifer BEAUMONT, Conseillers Municipaux.

Excusés :

|                      |                     |                      |
|----------------------|---------------------|----------------------|
| M. Franck LEMAÎTRE   | qui donne pouvoir à | M. Kamel BELGHACHEM  |
| M. Tarek HAMMAN      | qui donne pouvoir à | M. Pascal SZALEK     |
| Mme Marianne DUHAMEL | qui donne pouvoir à | Mme Emmanuelle PATIN |

Absent :

//

formant la majorité des membres en exercice.

Mme Anne-Lise COUTURE est nommée secrétaire par le Conseil Municipal à l'ouverture de la séance.

**Communication n°:**

**C.04/11.23**

**Objet :**

**Installation d'une Conseillère Municipale**

VILLE DE LILLEBONNE  
Réunion du Conseil Municipal  
Séance ordinaire du 09.11.2023

**Communication n°:** C.04/11.23  
**Objet :** Installation d'une Conseillère Municipale

Madame le Maire indique que par courrier reçu en Préfecture le 13 septembre 2023, Monsieur Yves GIMAY a informé Monsieur le Préfet de la Seine-Maritime de sa démission de ses fonctions d'Adjoint au Maire et de Conseiller Municipal. Cette démission a été acceptée avec une prise d'effet au 10 octobre 2023.

Les dispositions de l'article L270 du Code Electoral prévoient que le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit.

Or, par courrier reçu en Mairie le 5 octobre 2023 - et donc par anticipation de la démission de Monsieur Yves GIMAY -, Monsieur Patrice ISABEL qui occupait la 26<sup>ème</sup> position sur la liste "Lillebonne autrement", a également démissionné du Conseil Municipal.

C'est ainsi que Madame Jennifer BEAUMONT (*divorcée CHAÏB*) qui occupe la 27<sup>ème</sup> position sur la liste précitée, est automatiquement devenue Conseillère Municipale à la date du 10 octobre 2023.

Le Conseil Municipal est invité :

- à prendre acte de l'installation, en son sein, de Madame Jennifer BEAUMONT (*divorcée CHAÏB*), Conseillère Municipale.

**INSTALLATION ACTÉE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL.**

*Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait certifié conforme,*



Le Maire de Lillebonne,

Christine DÉCHAMPS.

La secrétaire de séance,

Anne-Lise COUTURE.